

HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"

S.E.M. Mamadi Doumbouya
Président de la République de Guinée,
Chef de l'Etat



N°8370 DU LUNDI 27 JUILLET 2026 * 65^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya.1958@gmail.com **PRIX : 2000 GNF**



Quartier Bambéto, Immeuble ARPT, 6ème étage,
Commune de Ratoma, Conakry - Rép. Guinée
www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
Tel : +224 612 13 03 03

ARSJPA

Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE



Réorganisation du Cabinet civil

Un réajustement structurel majeur vient d'être opéré au cœur du pouvoir décisionnel guinéen. Par le décret D/2026/0223/PRG/SGG rendu public ce jeudi 23 juillet, le Président de la République, le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya, a procédé à une restructuration stratégique de l'administration présidentielle. **P. 3**

MCENI

Des cadres formés sur la GAR



P. 12

PATRIMOINE HISTORIQUE

Demande de restitution du Coran de Samory Touré



P. 14

1XBET

JOUER MAINTENANT

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,
GAINS ÉPIQUES



HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

Modernisation de la gestion publique

Mise en œuvre du budget programme

Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a présidé jeudi dernier, au palais de la Colombe, la réunion statutaire du Comité national de pilotage du budget programme. Une étape décisive dans la réforme des finances publiques et la modernisation de la gouvernance budgétaire en Guinée. Plusieurs membres du gouvernement ainsi que des hauts cadres de l'administration publique guinéenne étaient présents.



Cette rencontre de haut niveau a permis d'évaluer l'état d'avancement des travaux et de définir les actions prioritaires en vue de l'opérationnalisation effective du budget programme en 2027. Ce mode de gestion, fondé sur les résultats, marque une rupture avec l'approche traditionnelle centrée sur les moyens pour privilégier la performance, l'efficacité de la dépense publique et l'atteinte d'objec-

tifs de développement clairement définis.

À l'issue des travaux, le Premier ministre qui est également le président du comité national du budget programme, a indiqué que cette réforme constitue un levier indispensable pour accompagner la mise en œuvre des grands chantiers du programme Simandou 2040. Il a rappelé que les projets structurants s'inscrivent dans une vision pluriannuelle qui

exige une programmation rigoureuse des ressources et un suivi permanent des résultats.

« La Guinée est désormais engagée dans une logique de transformation profonde et de diversification de son économie. Le budget programme est devenu une nécessité absolue pour accompagner



cette ambition », a-t-il déclaré ajoutant que le budget programme est devenu une nécessité absolue.

Le Chef du Gouvernement a également insisté sur la nécessité d'accélérer le processus afin que la Guinée bascule pleinement vers l'application du budget programme dès l'exercice de 2027, confor-

mément aux orientations du Président de la République, Mamadi Doumbouya.

Pour sa part, la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, rapporteure dudit comité, a déclaré que le comité a examiné les outils techniques et la feuille de route

élaborés pour accélérer cette réforme. Elle a salué l'engagement des différents départements ministériels, appelés à conjuguer leurs efforts pour réussir cette transformation majeure, porteuse d'un impact durable sur la gouvernance économique et financière du pays.

Alhassane Barry

Guinée-Égypte

La coopération économique se renforce

La Guinée et l'Égypte entendent insuffler une nouvelle dynamique à leur coopération bilatérale. C'est dans cette perspective que le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a reçu en audience, mardi dernier, Mohammad S. Elhalawani, ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Guinée, accompagné de Hesham Medhat Elavocato, nouveau consul général d'Égypte en Guinée.

Les échanges ont porté sur les perspectives de consolidation et de renforcement des relations entre les deux pays, avec un accent particulier sur le développement des partenariats économiques. Les secteurs des infrastructures, de l'agriculture, de l'industrie et de la transformation économique figurent parmi les domaines identifiés comme prioritaires pour intensifier la coopération.

L'ambassadeur d'Égypte a salué l'excellence des relations historiques entre Conakry et Le Caire, rappelant qu'elles s'appuient sur des décennies d'amitié, de solidarité et de coopération depuis les premières années des indépendances africaines.

Dans cette dynamique, le diplomate égyptien a réaffirmé la volonté de son pays de soutenir les ambitions de développement de la Guinée, notamment dans le cadre du programme Simandou 2040,



tout en encourageant une présence accrue des investisseurs égyptiens sur le marché guinéen.

Les discussions ont également porté sur l'organisation d'une visite officielle du Premier ministre guinéen en Égypte, une initiative susceptible d'ouvrir une nouvelle étape dans le partenariat entre les deux États.

Le Chef du Gouverne-

ment a, pour sa part, mis en avant la profondeur des liens unissant les deux nations, citant l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry comme l'un des symboles les plus éloquents de cette coopération historique. Amadou Oury Bah, a toutefois souligné la nécessité d'adapter cette relation aux nouvelles priorités de développement économique de la Guinée.

Réaffirmant l'engagement du Gouvernement à promouvoir un climat favorable aux investissements, le Premier ministre a invité les partenaires égyptiens à saisir les opportunités offertes par les grands projets structurants en cours, dans une logique de partenariat mutuellement bénéfique et de développement durable.

Alhassane Barry

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné

Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99

konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo

Tél: 623 69 38 86 marielouisiediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo

Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRÉTAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan

Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ÉCONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33

Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE ÉDUCATION & SOCIÉTÉ

Balla Yombouno 628 74 23 08

Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26

Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RÉSEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura

Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssef Hawa Kéita Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOURS

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 13

Coopération Guinée-Rwanda

Un partenariat axé sur l'innovation et la gouvernance électronique

Une délégation de Rwanda Cooperation Initiative (RCI), a été reçue mardi dernier, par le Premier ministre, Amadou Oury Bah, en présence de M. Michel Minenga SEBERA, Ambassadeur du Rwanda en Guinée. Les émissaires de RCI ont été introduits par le ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de l'Innovation, Mourana Soumah. Cette rencontre a permis de faire le point sur les avancées de la coopération entre les deux pays en matière de transformation numérique et d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat.



Présentant les objectifs de la mission, le ministre Mourana Soumah a indiqué que les échanges ont essentiellement porté sur l'état d'avancement de TELEM0, la plateforme nationale de passation électronique des marchés publics (e-Procurement), développée avec l'appui de Rwanda Cooperation initiative.

Selon lui, le projet affiche un taux d'exécution de près de 95 %, avec une automatisation progressive de l'ensemble des procédures de la commande publique. Ajoutant que cette plateforme, appelée à devenir le mode obligatoire de gestion des marchés publics, contribuera à renforcer la transparence, la traçabilité et l'efficacité des procédures administratives.

Au-delà de la commande publique, Mourana Soumah laisse entendre que les deux parties ont évoqué l'élargissement de leur partenariat à plusieurs secteurs stratégiques. Il s'agit notamment de la santé numérique, à travers le développement des dossiers médicaux électroniques, de la mise en place d'un système intégré de gestion des finances publiques (IFMIS), de la modernisation des services

publics ainsi que de la digitalisation du guichet unique de création d'entreprises.

Et M. Soumah de préciser que ces projets visent à améliorer l'interopérabilité des systèmes administratifs, à simplifier les démarches des usagers et à renforcer l'efficacité de l'action publique.

Pour sa part, l'ambassadeur du Rwanda a réaffirmé la disponibilité de son pays à partager

grès accomplis au cours des trois dernières années grâce à ce partenariat. Il a salué une coopération Sud-Sud fondée sur le partage d'expériences africaines et orientée vers des résultats concrets.

Selon lui, la transformation numérique constitue un levier essentiel pour améliorer la gestion des politiques publiques, économiser le temps et les ressources de l'administration, et offrir des services plus performants aux citoyens. Il a également appelé à approfondir les échanges techniques afin d'identifier les contraintes restantes, d'accélérer la mise en œuvre des réformes et de consolider les projets structurants, notamment autour du numéro d'identification personnel, de la modernisation des services publics et du système intégré de



son expertise avec la Guinée dans les domaines de la digitalisation, de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de la gouvernance numérique. Il a souligné que cette coopération s'inscrit dans l'excellence des relations entre Conakry et Kigali.

Le Premier ministre Amadou Oury Bah s'est réjoui des pro-

gestion des finances publiques.

Le Chef du Gouvernement a enfin réaffirmé la détermination du Chef de l'État, Mamadi Doumbouya, de poursuivre cette dynamique afin de bâtir une administration moderne, efficace et résolument tournée vers le numérique au service des populations.

Alh. Barry

Présidence de la République

Réorganisation du Cabinet civil

Un réajustement structurel majeur vient d'être opéré au cœur du pouvoir décisionnel guinéen. Par le décret D/2026/0223/PRG/SGG rendu public ce jeudi 23 juillet, le Président de la République, le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya, a procédé à une restructuration stratégique de l'administration présidentielle.



Ce nouvel acte réglementaire, qui vient modifier les dispositions du décret précédent en date du 12 février 2026, introduit une innovation de taille : la création officielle d'un poste de Chef de Cabinet. Ce maillon pivot sera placé sous l'autorité directe du Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République.

Un rôle central de coordination et de suivi opérationnel

L'instauration de cette nouvelle fonction répond à un impératif de fluidité et d'optimisation de la machine étatique au sommet de l'État. Le futur titulaire de ce poste aura la charge d'épauler le Directeur de Cabinet dans la gestion quotidienne de la Présidence.

Ses attributions, telles que définies par l'acte présidentiel, se déclinent ainsi :

La gestion opérationnelle : Organisation et supervision du fonctionnement quotidien du cabinet civil.

Le suivi des directives : Veiller à l'exécution stricte et rigoureuse des instructions émanant du Ministre Directeur de Cabinet.

L'alignement des secrétariats : Coordination directe des activités du secrétariat particulier.

L'animation interne : Préparation, structuration et suivi des réunions de travail internes au

cabinet.

Une nouvelle cartographie de la hiérarchie présidentielle

Ce décret redessine de manière claire la ligne de commandement et la pyramide institutionnelle au Palais Mohammed V. Désormais, l'organigramme officiel du cabinet civil de la Présidence se structure suivant l'ordre hiérarchique ci-après :

Directeur de Cabinet
Chef de Cabinet
Conseiller principal
Conseiller spécial
Conseiller juridique
Conseiller diplomatique
Conseillers techniques
Chargés de mission
Attachés de cabinet
Secrétariat particulier

Ce réajustement technique, loin d'être un simple mouvement de routine, traduit la volonté du Chef de l'État d'insuffler une nouvelle dynamique de performance à l'appareil présidentiel. En rationalisant les circuits de décision et en renforçant le suivi des dossiers, la Présidence se dote d'un outil d'aide à la décision modernisé, calibré pour répondre avec plus de célérité et d'efficacité aux grands défis du développement national et aux affaires courantes de l'État.

Naby Camara

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

MCENI

Le gouvernement lance le projet SCALE

Informer les opérateurs économiques sur les réformes destinées à renforcer la sécurité sanitaire des échanges commerciaux, tout en facilitant le commerce, constitue aujourd'hui la mission principale du ministère du Commerce et de l'Industrie.

C'est dans cette dynamique que le projet SCALE a été lancé ce lundi 20 juillet 2026, avec pour objectif de mener une campagne de sensibilisation sur les nouvelles procédures d'inspection et de mise en quarantaine des marchandises.

Le coordonnateur général du projet, Ousmane Madani Diallo, a rappelé : « Le renforcement des contrôles douaniers annoncé récemment est indissociable du travail du Bureau national d'inspection et de mise en quarantaine. La douane sécurise la valeur, le Bureau national d'inspection et de quarantaine sécurise la santé. Sans l'une, l'autre ne tient pas. L'inspection et la quarantaine ne constituent pas une simple formalité administrative. Ce n'est pas de la paperasse. C'est vérifier que le poulet importé ne contient pas de maladies, certifier que la mangue guinéenne peut entrer sans problème en Europe et bloquer les médicaments ou les engrais



non conformes avant qu'ils n'arrivent sur nos marchés. »

Selon lui, un produit refusé à l'exportation pour des raisons sanitaires représente une lourde perte. Il parle de perte sèche pour l'exportateur, de mauvaise image pour la Guinée et de destruction d'emplois.

Il a annoncé le lancement d'entrepôts de quarantaine hors port d'ici douze mois, un délai maximal de 48 heures pour traiter les dossiers

des produits périssables, ainsi qu'une campagne de sensibilisation dans les huit régions administratives.

Présidant la cérémonie, le secrétaire général du ministère de l'Industrie et du Commerce, Bamba Oliano, a souligné : « Les insuffisances constatées dans ce domaine peuvent affecter la santé des populations, fragiliser certaines filières de production et pénaliser les entreprises qui exercent leurs

activités dans le respect des règles. Le dispositif porté conjointement par la Direction générale des douanes et le Bureau national d'inspection des quarantaines répond à cette préoccupation. Son efficacité dépendra toutefois de la manière dont il sera expliqué, compris et appliqué. »

Il a ajouté que ce temps de communication doit permettre aux opérateurs : de disposer d'explications claires

sur les mesures et leur champ d'application, de prévenir les incompréhensions, et de réduire les difficultés liées à une mauvaise interprétation des dispositions.

Cette démarche de vulgarisation doit aussi offrir aux opérateurs la possibilité de signaler les difficultés rencontrées afin qu'elles soient rapidement traitées par les services concernés. Avec l'appui du projet SCALE, le dispositif national d'inspection et de quarantaine sera renforcé et mieux outillé pour accompagner les usagers.

Enfin, le secrétaire général a rappelé que la clarté des responsabilités, la fluidité des échanges et la disponibilité des services devront permettre l'application des mesures sans créer de lenteurs inutiles pour les opérateurs.

**Aboubacar II Sylla
Naby Moussa Soumah**

Sécurité alimentaire

Le Japon et le PAM aux côtés de la Guinée

La Guinée a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre la précarité nutritionnelle. Le gouvernement, en partenariat avec le Japon et le Programme alimentaire mondial (PAM), a signé l'accord Kennedy Round (KR) 2026, doté d'une enveloppe de 300 millions de yens, soit environ 16,3 milliards de francs guinéens.

La cérémonie s'est tenue au ministère du Plan, de la Coopération internationale et du Développement, sous la présidence du ministre Ismaël Nabé. Étaient également présents l'ambassadeur du Japon, Kato Ryuichi, et le représentant résident du PAM, Cyridion Usengumuremyi.

L'objectif du projet est de permettre aux antennes scolaires de 36 390 élèves recevoir chaque jour des repas nutritifs pour 36 390 élèves, favorisant santé, assiduité et réussite scolaire. Il est également une forme d'assistance nutritionnelle d'urgence qui permet à 15 750 personnes vulnérables – enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes et

allaitantes, patients VIH/TB – de bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Au total, 52 140 bénéficiaires répartis dans les régions de Boké, Kankan, Faranah, N'Zérékoré et Conakry profiteront directement de ce programme.

Le ministre Nabé a souligné que le développement de la Guinée ne saurait reposer uniquement sur ses ressources minières : « Un pays ne se développe pas uniquement grâce à ses ressources naturelles. Il se développe avant tout grâce à la qualité de son capital humain. »

Cet accord s'inscrit dans la stratégie nationale Simandou 2040, qui place l'éducation et la santé au cœur de l'émer-



gence économique.

Au-delà de l'aide alimentaire, ce partenariat tripartite vise à bâtir des filets de sé-

curité sociale durables, renforçant la résilience des communautés et ouvrant la voie à une Guinée où l'investisse-

ment dans l'humain devient le moteur principal du développement.

Naby Camara

Simandou 2040

La remobilisation des équipements et des sociétés en débats

Cette rencontre de deux jours vise à mettre en place une plateforme de dialogue et de coordination destinée à « identifier, valoriser et remobiliser les équipements, les compétences techniques et les entreprises » ayant participé à la construction des infrastructures du Projet Simandou, en vue de leur redéploiement vers d'autres projets structurants à l'échelle nationale. Outre les acteurs étatiques, plusieurs représentants d'entreprises nationales et internationales prennent part à ce forum.



L'objectif des autorités guinéennes est clair : faire des équipements, des entreprises et des compétences mobilisés autour du projet Simandou un puissant levier de la transformation rapide de la Guinée. Cette dynamique devra notamment contribuer à la réalisation de nouvelles infrastructures routières.

« Pour que ce besoin en infrastructures soit satisfait et que ce matériel ainsi que ce savoir-faire, qui sont là, soient utilisés à cette fin, il nous faut du financement. Il nous faut de la coopération. Il nous faut de l'innovation. Et c'est là que les rencontres B2B organisées aujourd'hui et demain entre les entrepreneurs et ceux qui ont les capacités de financement de-

vront être innovantes et faire émerger des actions concrètes qui nous permettront de mettre tout cela en œuvre et de ne pas perdre ce matériel qui est là », a souligné : le ministre Facinet Sylla

Dans cette dynamique, le ministre des Mines et de la Géologie, Bouna Sylla, a expliqué que le principal défi de ce forum

est de transformer l'héritage de Simandou en une opportunité durable pour l'économie et la jeunesse :

« Nous ne pouvons laisser partir ce capital technique, industriel et humain alors que notre pays s'engage résolument dans de nouveaux projets d'infrastructures structurants dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la technologie. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la vision du chef de l'État, à travers son projet de société, le Programme Simandou 2040 : faire de Simandou non seulement un projet minier d'envergure nationale, mais également le socle de l'industrialisation et de la transformation économique durable de notre pays. »

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre secrétaire général de la Présidence de la République, le Général Amara Camara, au nom de son collègue Djiba Diakité, ministre directeur de Cabinet de la Présidence de la République et président du Comité stratégique Simandou. Dans son allocution, il a souligné l'importance de cette rencontre, précisant qu'elle s'inscrit dans une nouvelle dynamique : Encourager les partenaires à explorer de nouvelles opportunités au-delà du corridor minier; capitaliser sur les équipements et expertises déjà mobilisés afin de les maintenir sur le territoire national; préparer les mégaprojets structurants du programme de développement à l'horizon 2040; renforcer la coopération et le partenariat public-privé pour garantir la durabilité, la transparence et l'impact social des investissements.

Parmi les résultats attendus figurent la mise à disposition d'une base de données consolidée recensant les équipements disponibles, les besoins des projets prioritaires et les capacités des entreprises participantes; la signature d'accords, protocoles d'entente, partenariats et lettres d'intention; l'élaboration d'un plan opé-

rationnel de remobilisation précisant les actions à mener, les responsabilités des acteurs et les délais de mise en œuvre; des recommandations concrètes assorties d'un mécanisme de suivi pour assurer une transition efficace des équipements, des entreprises et des emplois vers les projets structurants.

Le directeur général adjoint de l'entreprise Pavifort Al Associates, M. Abdoul A. Diop, s'est dit très satisfait de la tenue de ce forum : « Il faut retenir que ça a été un forum qui nous a permis de faire beaucoup de networking, que ce soit de manière Sud-Sud avec les entreprises locales, comme de manière Nord-Sud avec les entreprises étrangères. Cela nous a permis de mieux appréhender les projets et d'enclencher quelques partenariats. »

Et d'ajouter : « Pavifort Al Associates est présent dans cinq pays de la sous-région, la Guinée étant le seul pays francophone. Nous avons notre savoir-faire et nos experts, localement et à l'international. L'idée est de renforcer cette expertise et de participer à l'évolution de la République de Guinée. Nous voulons contribuer au méga-projet Simandou 2040 et sommes ouverts aux différents projets, qu'ils soient en phase de préfinancement ou déjà financés. »

Concernant la spécialisation de l'entreprise, M. Diop a précisé :

« Pavifort Al Associates est spécialisée dans les projets routiers, portuaires, de ports secs, dans le bâtiment et dans les ouvrages d'infrastructures de grande envergure. »

« Que chacun participe à sa façon au développement de ce pays. Il y a beaucoup à faire. Les entreprises guinéennes comme celles de la sous-région doivent comprendre qu'il existe de nombreux travaux et que tout le monde doit jouer son rôle pour l'évolution de la Guinée », a-t-il conclu.

Aboubacar II Sylla & Naby Moussa Soumah

Infrastructures

150 millions USD pour transformer l'université et le monde rural

La Guinée vient de franchir une étape décisive dans sa diplomatie économique. Grâce à la confiance renouvelée de deux partenaires historiques, le Fonds saoudien pour le développement (SFD) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le pays a mobilisé une enveloppe de 150 millions de dollars américains en financements concessionnels.



50 millions USD pour le monde rural

Le SFD a approuvé un financement de 50 millions USD destiné à la phase 2 du Projet de développement rural intégré pour la relance de l'horticulture et des forages (PDRI-RHFG II).

Ce projet couvrira 26 préfectures dans les quatre régions naturelles du pays et prévoit : 2 500 hectares de terres aménagées pour l'agriculture, 1 000 km de

pistes rurales réhabilitées, 1 000 forages et 50 mini-réseaux d'eau potable, et 4 ponts stratégiques pour désenclaver les zones isolées.

100 millions USD pour l'Université de Kankan

La BADEA, de son côté, injecte 100 millions USD dans l'extension et la modernisation de l'Université Julius Nyerere de Kankan.

Objectif : répondre à l'afflux

croissant d'étudiants, améliorer les conditions d'apprentissage et former une nouvelle génération de cadres capables d'accompagner les grands chantiers industriels, notamment le mégaprojet Simandou 2040.

Une diplomatie économique axée sur les résultats

Pour les autorités guinéennes, ce double financement illustre la crédibilité retrouvée du pays sur la scène financière internationale. Le président Mamadi Doumbouya met en avant une vision de développement où chaque dollar investi se traduit par des résultats concrets : une école agrandie, un étudiant mieux formé, un agriculteur plus productif, une famille ayant accès à l'eau potable.

Avec ce soutien, la Guinée pose les jalons d'une transformation structurelle et trace sa route vers l'horizon 2040 : bâtir une nation moderne, inclusive et résiliente.

Naby Camara

Criminalité

Les procureurs réunis pour relever les nouveaux défis

Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a présidé mercredi dernier, la cérémonie d'ouverture de la Conférence nationale des procureurs, organisée par le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, à travers la Direction nationale des affaires criminelles et des grâces (DNACG).



Placée sous le thème : « Vulgariser les orientations générales de la politique pénale nationale, harmoniser les pratiques du ministère public et renforcer l'efficacité de la justice au service des citoyens », cette première conférence a réuni les principaux acteurs de la chaîne judiciaire, ainsi que plusieurs

membres du Gouvernement et des représentants des institutions républicaines.

Une politique pénale adaptée aux nouvelles formes de criminalité

Dans son allocution, le directeur national des affaires crimi-

nelles et des grâces a mentionné que cette conférence vise à assurer une meilleure appropriation de la circulaire portant orientations générales de la politique pénale nationale. Amadou Diallo a rappelé que ce document constitue un cadre de référence destiné à harmoniser

les pratiques des parquets, à renforcer la lutte contre les nouvelles formes de criminalité et à garantir une réponse pénale conforme aux lois nationales et aux engagements internationaux de la Guinée.

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Ibrahima Sory Il Tounkara a, pour sa part, indiqué que cette circulaire répond aux défis liés à l'évolution de la criminalité, notamment la cybercriminalité, la criminalité économique et financière, le blanchiment de capitaux, la corruption, les violences basées sur le genre, la traite des personnes et les atteintes à l'environnement. Il a appelé les procureurs à veiller à une application rigoureuse, cohérente et efficace de ces orientations.

Le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur d'une justice plus efficace

Au nom du Chef de l'Etat,

Mamadi Doumbouya, le Premier ministre a salué cette initiative qui favorise les échanges entre les procureurs et contribue à une application uniforme de la politique pénale sur l'ensemble du territoire national. Amadou Oury Bah a rappelé que l'objectif demeure de garantir à chaque citoyen une justice équitable, lisible et accessible sur l'ensemble du territoire national.

Le Chef du Gouvernement a également réaffirmé l'engagement de l'État à renforcer les infrastructures judiciaires afin de consolider l'autorité de la justice et de poursuivre la modernisation de cette institution essentielle à l'État de droit.

Selon lui, une justice crédible, performante et respectée constitue un pilier incontournable de la transformation institutionnelle engagée par le Gouvernement au service des citoyens.

Alhassane Barry

Dossier Mohamed Diané

Le parquet requiert 10 ans de prison et 50 milliards GNF d'amende

Le procès en appel opposant l'État guinéen, représenté par l'Agent judiciaire de l'État (AJE), à Dr Mohamed Diané, ancien ministre de la Défense nationale poursuivi pour des faits présumés de détournement de deniers publics, d'enrichissement illicite et de blanchiment de capitaux portant sur un montant de 511 milliards de francs guinéens, s'est poursuivi, jeudi 23 juillet 2026, devant la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), présidée par le juge Daye Mara. Cette audience était consacrée aux plaidoiries et aux réquisitions.

Dans ses plaidoiries, la partie civile a demandé à la Cour d'infirmer partiellement le jugement rendu en première instance le 18 décembre 2024. Celle-ci avait condamné Dr Mohamed Diané, sur le plan civil, à verser à l'État la somme de 500 milliards de francs guinéens à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi, tout en ordonnant la confiscation de ses biens au profit de l'État.

Prenant la parole, le substitut

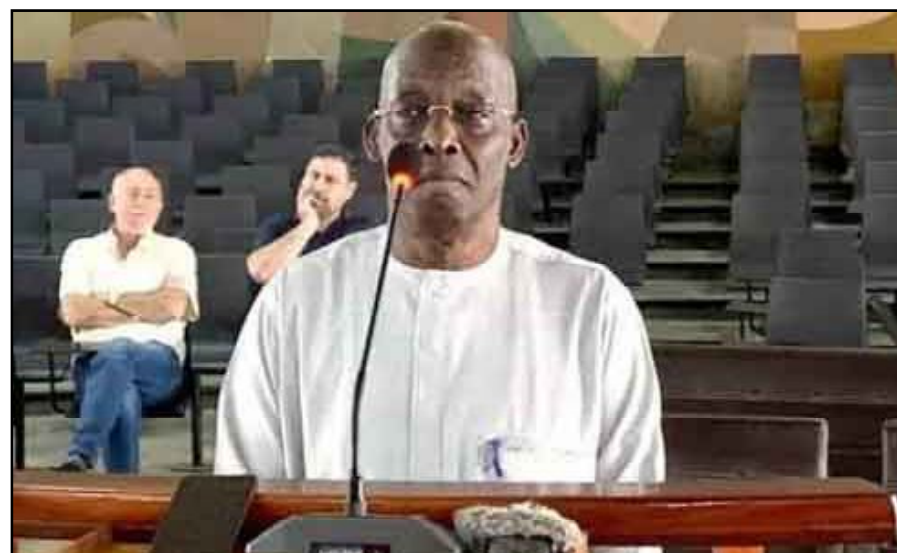
du procureur spécial, Biwon Millimouno, a estimé que la culpabilité de Dr Mohamed Diané ne faisait aucun doute et a fondé ses réquisitions sur plusieurs éléments.

S'agissant des irrégularités dans les marchés publics, le parquet a dénoncé les conditions d'attribution d'un marché d'acquisition de véhicules pick-up militaires à la société Djoma Group SA, d'un montant de 11 milliards de francs guinéens,

estimant qu'il avait été attribué en violation des règles de la commande publique.

Concernant le patrimoine du prévenu, le ministère public a soutenu que les revenus officiels de Dr Mohamed Diané, composés de ses salaires de ministre, de ministre d'État et de diverses primes ne permettaient pas de justifier l'importance de son patrimoine immobilier, ni celui enregistré au nom de son épouse, Aminata Touré, et de leurs enfants, Ibrahima Kalil, Ahmed Sékou, M'mawa et Lansana Diané, alors que certains d'entre eux étaient encore mineurs ou étudiants au moment des acquisitions.

Évoquant la gestion des crédits et le cumul de revenus, le parquet a également soutenu



que, parallèlement à ses fonctions d'ordonnateur du budget du ministère de la Défense et de la Présidence de la République, le prévenu aurait perçu un salaire mensuel de 900 millions de francs guinéens entre 2015 et 2021 pour se faire passer un cadre de la Cour suprême.

Au terme de son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis une peine plus

lourde que celle prononcée en première instance. Il a demandé : Une peine de 10 ans d'emprisonnement ferme ; une amende de 50 milliards de francs guinéens ; la confiscation de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers du prévenu, ainsi que de ceux enregistrés au nom de tiers.

Balla Yombouno

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

Infos continues sur horoya.net

Transports

Un facteur essentiel d'intégration économique

Le gouvernement guinéen a donné, samedi 25 juillet 2026, à Kaloum, le coup d'envoi officiel de la première vague du pilier 3 du Programme Simandou 2040, consacré aux infrastructures de transport et aux technologies.



La cérémonie, présidée au nom du Premier ministre par son conseiller chargé des Transports, Bangaly Mati, s'est déroulée en présence du ministre des Transports et porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, ainsi que de nombreux partenaires techniques et financiers.

Ce lancement marque une étape clé dans la mise en œuvre du Programme Simandou 2040, considéré par les autorités comme le cadre stratégique de transformation économique et sociale du pays. À travers ce pilier, le gouvernement entend faire des infrastructures de transport un levier de croissance, d'intégration territoriale et de compétitivité.

Prenant la parole, le ministre Ousmane Gaoual Diallo a rappelé que plusieurs projets de cette première vague sont déjà en cours. Il a salué la vision du président Mamadi Doumbouya et souligné l'importance du secteur des transports dans la stratégie nationale.

« Il n'y a pas de développement durable sans des infrastructures performantes », a-t-il déclaré.

Parmi les réalisations déjà engagées figurent la modernisation de l'aéroport international Ahmed Sékou Touré, dont la capacité devrait atteindre quatre millions de passagers, ainsi que les travaux sur les aéroports régionaux de Kankan, Labé et Beyla. Des projets sont également prévus à N'Zérékoré, Dabola et Kindia.

Le ministre a aussi mis en avant les efforts pour améliorer la mobilité urbaine : acquisition de nouveaux bus, lancement d'un programme de 2 000 taxis en partenariat avec le secteur privé et développement des services de VTC. Sur le plan maritime, l'achèvement du port sec de Kagbelen est attendu en octobre 2026, afin de désengorger le port autonome de Conakry.

Au nom du Premier ministre Amadou Oury Bah, Bangaly Mati a officiellement lancé cette première vague du pilier 3, saluant les initiatives du ministère des Transports et rappelant que le développement des infrastructures constitue un facteur essentiel de cohésion nationale et d'intégration économique.

Avec cette nouvelle étape, le gouvernement ambitionne d'accélérer la réalisation de projets structurants pour améliorer la connectivité entre les régions et accompagner durablement le développement économique de la Guinée.

Aïssata Diakité
Stagiaire

Baccalauréat 2026

Alpha Bacar Barry annonce une session de rattrapage

À quelques heures de la publication officielle des résultats du baccalauréat unique 2026, le ministre de l'Éducation nationale, Alpha Bacar Barry, a annoncé, dans une déclaration, une innovation majeure : l'organisation, pour la première fois en Guinée, d'une session de rattrapage pour certains candidats...

Revenant sur le déroulement des examens nationaux, Alpha Bacar Barry a indiqué que **595 449 candidats** ont pris part aux différentes évaluations en 2026, dont **569 423** dans l'enseignement général et **26 026** dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. Il a salué la mobilisation des enseignants, des inspecteurs, des personnels administratifs ainsi que des forces de défense et de sécurité, qui ont contribué au bon déroulement des épreuves.

« Cette année, notre pays a organisé l'ensemble des examens nationaux dans des conditions particulièrement exigeantes. Au total, **595 449 candidats** ont pris part aux différentes évaluations nationales, dont **569 423** aux examens de l'enseignement général et **26 026** aux examens de sortie de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ces chiffres traduisent l'ampleur de la responsabilité assumée par notre département. »

S'agissant du baccalauréat unique, le ministre a annoncé une innovation majeure qui marquera la session 2026.

« Pour la toute première fois dans l'histoire de la République



de Guinée, une session de rattrapage sera organisée vingt et un (21) jours après la publication des résultats. Cette possibilité sera offerte aux candidats ayant obtenu une moyenne comprise entre **8,50/20 et 9,99/20**, afin de leur permettre de démontrer une nouvelle fois leurs compétences et de poursuivre leur parcours académique. »

Pour le ministre Alpha Bacar Barry, cette réforme traduit la volonté du Gouvernement de bâtir une école plus juste, plus exigeante et plus attentive au parcours de chaque apprenant, sans jamais renoncer aux principes de mérite, d'équité et d'excellence : « La crédibilité d'un examen national est le fonde-

ment de la crédibilité d'une Nation tout entière. C'est pourquoi nous continuerons à défendre, avec fermeté, les principes de mérite, d'équité, de transparence et d'excellence qui doivent désormais caractériser l'école guinéenne. »

S'adressant aux candidats, il a félicité les admis et encouragé ceux qui n'ont pas réussi cette année à persévérer. À celles et ceux qui sont déclarés admis, il adresse ses plus chaleureuses félicitations : « Votre réussite est le fruit de vos efforts, de votre persévérance et des sacrifices consentis par vos familles. Portez désormais cette réussite avec humilité, intégrité et patriotisme. »

Balla Yombouno

Décès de Mamadou Djouma Bah

Les autorités promettent des mesures préventives

À la suite du décès de l'élève Mamadou Djouma Bah à Kindia et du transfert des autres élèves concernés à Conakry, le ministre de l'Éducation nationale, Alpha Bacar Barry, a, dans une déclaration rendue publique, promis de prendre les dispositions nécessaires afin que de tels drames ne se reproduisent plus en Guinée.

À l'entame de son propos, le ministre a, au nom du Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, du Gouvernement dirigé par le Premier ministre, ainsi qu'au nom du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, et en son nom propre, présenté ses condoléances les plus sincères, les plus profondes et les plus émues à la famille du défunt.

« À la famille de Mamadou Djouma Bah, je veux dire, avec toute l'humilité et toute la sincérité dont je suis capable, que votre douleur est devenue celle de la Guinée tout entière. Aucun mot ne pourra jamais remplacer votre fils. Aucune décision ne pourra effacer votre chagrin. Mais sachez que vous



n'êtes pas seuls », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Nous prenons, devant vous, devant la jeunesse guinéenne et devant tout le peuple, l'engagement moral de tout mettre en œuvre, avec les institutions compétentes, pour que de tels drames ne se reproduisent plus. »

Par la même occasion, le ministre a assuré que la justice poursuivra son travail d'enquête en toute indépendance afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire, sans complaisance ni faiblesse, notamment concernant les tentatives de fraude constatées durant les

examens.

Il s'est également adressé aux familles des autres élèves détenus : « Je veux aussi m'adresser aux familles des personnes actuellement détenues dans le cadre de cette affaire. Je connais votre angoisse, je la comprends. Je veux vous assurer que leur situation fait l'objet d'un suivi rigoureux et attentif de la part des autorités compétentes, et que toutes les dispositions nécessaires seront prises pour que leurs droits soient pleinement respectés, dans le strict cadre de la loi. »

Cette déclaration du ministre intervient à quelques heures de la proclamation des résultats du baccalauréat unique session 2026.

Balla Yombouno

Santé infantile

La rougeole a des complications parfois mortelles

Alors que l'hivernage favorise la résurgence de maladies infectieuses, les autorités sanitaires tirent la sonnette d'alarme : la rougeole, hautement contagieuse mais évitable, menace particulièrement les enfants en bas âge.

Une menace pour les tout-petits

Si la rougeole peut toucher les adolescents et les adultes, ce sont les enfants de 0 à 59 mois qui restent les plus vulnérables. Les jeux sous la pluie et le contact avec les eaux stagnantes accroissent leur exposition. La maladie débute par une forte fièvre, une toux, un écoulement nasal et une conjonctivite. Un signe distinctif, les taches de Köplik à l'intérieur des joues, précède l'apparition d'une éruption cutanée rouge qui s'étend du visage au reste du corps.

Dans près de 30 % des cas, la rougeole entraîne des complications. Certaines sont bénignes, comme les otites ou les diarrhées, mais d'autres peuvent être graves : pneumonies, encéphalites ou affaiblissement du système immunitaire, ouvrant la voie à d'autres infections opportunistes. La contagion est fulgurante : une personne infectée peut transmettre le virus cinq jours avant l'apparition des boutons et jusqu'à cinq jours après. Le virus survit par ailleurs deux heu-



res dans l'air ou sur des surfaces.

Le vaccin ROR, un bouclier indispensable

Face à une maladie sans traitement curatif spécifique, la prévention reste la seule arme. Le vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole) constitue le moyen le plus efficace pour protéger les enfants et briser les chaînes de transmission.

M. Thiam Moussa Cissé, engagé dans la sensibilisation, rappelle : « Prenons soin de la santé de nos enfants en veillant à leur hygiène corporelle et en les faisant vacciner contre les maladies virales. Prévenir vaut mieux que guérir. »

Un appel au civisme sanitaire

Les autorités et les éducateurs exhortent



les parents à vérifier le carnet de vaccination de leurs enfants et à consulter rapidement un centre de santé dès l'apparition des premiers symptômes. La rougeole n'est pas une fatalité : chaque enfant vacciné est une victoire contre la maladie.

Moussa Cécé Théa

BCRG/DGASJ/DSJO/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution de son programme budgétaire 2026, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) se propose de lancer le présent appel d'offres international pour acquérir et déployer une infrastructure SWIFT résiliente à la BCRG.

Le financement est assuré sur les ressources propres de la B.C.R.G.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée lance le présent appel d'offres et invite toutes les entreprises spécialisées à y répondre en présentant leurs offres.

Cet appel d'offres a pour objet l'acquisition et le déploiement d'une infrastructure SWIFT résiliente, conformément au présent cahier des charges.

L'ensemble des prestations fera l'objet d'un lot unique.

La consultation est ouverte à toutes les sociétés spécialisées, immatriculées au Registre du Commerce et du Crédit mobilier ou son équivalent et disposant au moins de trois (3) ans d'expériences dans le domaine informatique.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en langue française, pourra être obtenu auprès de la Direction des Systèmes d'Information de la B.C.R.G. contre **paiement par chèque barré émis à l'ordre de la BCRG d'une somme de GNF 1 000 000 (un million de Francs guinéens) non remboursable.**

Les offres devront être présentées en quatre **(4) exemplaires**, dont **un (1) original** et **trois (3) copies**, le tout rédigé en Français et misent dans une enveloppe anonyme et déposée au Secrétariat des Systèmes d'Information (BCRG 8^{ème} étage) au plus tard le **31 AOÛT 2026 avant 16 heures**, date limite de dépôt des offres.

Le dépôt électronique est possible. Il est adressé à : dao.dsi@bcr-guinee.org, en veillant à utiliser un code de soumission et à respecter les exigences de confidentialité. Dans le cas d'une soumission électronique, les soumissionnaires devront transmettre les documents administratifs, l'offre technique et l'offre financière dans des fichiers distincts, clairement identifiés, l'offre financière devant être protégée par un code différent de celui de l'offre technique.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Les offres seront ouvertes en séance publique le **01 SEPT 2026** par la Commission de dépouillement de la Banque Centrale.

Les candidats devront strictement se conformer aux règlements d'appel d'offres joints au dossier sous peine de voir leur offre purement et simplement rejetée.

LA BANQUE CENTRALE

**Lire Horoya
c'est bien,
s'y abonner
c'est mieux**

**Infos continues sur
horoya.net**

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DIRECTION NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES (DNTT)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International

AOOI N° : 01/MT/CAB/DNTT/PRMP/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'**Avis Général de Passation des Marchés** paru dans :

- a) Le Journal d'Appels d'Offres n°0783 en date du 04 mai 2026 ;
- b) Le Horoya n°8357 en date du 04 mai 2026 ;
- c) Le Journal C224 n°0124 en date du 04 mai 2026.

2. Le Ministère des Transports lance un appel d'offres pour **l'acquisition de cinquante (50) bus de transports urbains dans la ville de Conakry et ses environs** en lot unique.

3. La fourniture des **cinquante (50) bus** se fera à Conakry.

4. Le Ministère des Transports sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les **cinquante (50) bus de transports urbains dans la ville de Conakry et ses environs**.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère des transports, Tel : **628 58 06 38** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Siège du Ministère des Transports, Commune de Kaloum , bureau de la PRMP du **lundi au jeudi de 9h à 15h 00mn** et les **vendredis de 9h à 14h**.

7. Les exigences en matière de qualification sont : (**voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées**).

8. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics. Sans objet

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, bureau de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** du Ministère des Transports à compter du **lundi 27 juillet 2026** contre un paiement non remboursable de **Cinq millions (5 000 000 GNF)**. La méthode de paiement du Dossier d'Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) de la manière suivante :

- ✓ **50 %** au compte de l'ARMP
- ✓ **30 %** au compte du Trésor Public
- ✓ **20 %** au compte de l'autorité contractante

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de

versement ou adressé à leur frais par courrier physique ou électronique.

10. Les offres doivent être rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après : **au bureau de la PRMP du Ministère des Transports, Commune de Kaloum**, au plus tard, le **jeudi 27 août 2026 à 10h 00mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

11. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse suivante : **Salle de Conférence du Ministère des Transports**, au plus tard, le **jeudi 27 août 2026 à 10h 30mn**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à **1,5% du montant de l'offre et d'une validité de Cent vingt (120) jours**.

12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'**ARMP** conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation du contrat de **0,3%** du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la DGCMMP conformément aux dispositions de l'arrête A/2023/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCMMP).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Conakry, le 23 juillet 2026

Le Ministre des Transports et Porte-Parole du Gouvernement



Sanoyah

Le maire Aboubacar Sabary Conté lance trois jours d'assainissement

La commune de Sanoyah a vibré ce week-end au rythme de l'assainissement. Sous le leadership du maire, honorable Aboubacar Sabary Conté, une vaste opération de salubrité publique a été officiellement lancée, mobilisant femmes, jeunes et responsables communautaires.



Placée sous le thème « Un environnement propre est l'affaire de tous. Ensemble, faisons de Sanoyah une commune pilote en matière de salubrité et de citoyenneté », cette initiative vise à débarrasser les quartiers des points noirs, curer les caniveaux et sensibiliser la population à l'abonnement obligatoire aux PME de gestion des déchets.

Au marché CBA Sud, les femmes et les jeunes ont répondu massivement à l'appel. Mme Condé Awa Kourouma, présidente des femmes du marché,

a sollicité l'appui des autorités pour fournir des équipements tels que balais, brouettes et accessoires indispensables. Mme Kankou Keita, conseillère, a rappelé l'urgence sanitaire en saison des pluies.

« Pour éviter les maladies, nous devons nous débarrasser des ordures », a-t-elle insisté.

Le chef de quartier de CBA Sud, M. Condé, a salué la décision du maire de lancer l'opération dans son secteur, mobilisant conseillers et administrateurs. Il a toutefois souligné les

difficultés persistantes, notamment le manque de routes et de cimetière.

De son côté, le maire Aboubacar Sabary Conté a affirmé que cette initiative s'inscrit dans la vision du président Mamady Doumbouya, axée sur l'assainissement et la citoyenneté.

« Dès notre prise de fonction, nous avons décidé de mettre l'accent sur la salubrité. Nous avons répertorié les points noirs dans tous les quartiers, de Fassia à Lansanayah », a-t-il déclaré.

Durant ces trois jours, les étapes prévues incluent le nettoyage des points noirs, le curage des caniveaux et la sensibilisation des habitants. Le maire a annoncé la mise en place d'un abonnement obligatoire aux PME, avec la création de groupes dans chaque quartier pour assurer une gestion durable des déchets.

Yakouba Traoré

Tombolia Plateau 1

Le quartier inaugure son siège

Le quartier Tombolia Plateau 1 a inauguré, mercredi 22 juillet, son siège flambant neuf. Cette infrastructure a été financée et équipée par l'entreprise Groupe SONOCO, dans le cadre du renforcement des liens entre la société et les communautés locales.



La cérémonie a été présidée par le maire de la commune urbaine de Tombolia, M. Mohamed Cissé, en présence des cadres de SONOCO, des notables et des citoyens du quartier.

Le bâtiment comprend deux bureaux, une salle de réunion, un magasin et deux toilettes.

Dans son discours de bienvenue, le président du conseil de quartier, M. Aboubacar Kanfory Sylla, a exprimé la reconnaissance des habitants envers les donateurs. Il a souligné l'importance de cette infrastructure pour le bon fonctionnement des activités locales : « C'est la première fois dans l'histoire de cette commune qu'un quartier bénéficie d'un siège officiel », a-t-il déclaré.

M. Sylla a également remercié le président de la République de Guinée, M. Mamadi

Doumbouya, pour sa vision en matière de développement à la base, notamment à travers la nomination des chefs de districts et de quartiers, ainsi que l'organisation des élections communales et législatives. Selon lui, cette politique a permis l'inauguration de ce symbole du pouvoir local, contribuant au retour à l'ordre constitutionnel dans le pays.

Par ailleurs, le chef de quartier a rappelé que cette réalisation ne se limite pas à ce siège. Trois forages modernes ont également été inaugurés dans la localité, grâce au partenariat public-privé et à la politique de développement du gouvernement. Un comité de voisinage a été créé entre le quartier et le Groupe SONOCO, afin de traiter ensemble toutes les questions sociales.

Abdoulaye Keita

Coyah

Coup d'envoi d'une vaste campagne d'assainissement

La commune urbaine de Coyah s'est engagée résolument sur la voie de la propreté. Ce samedi 25 juillet, la mairie a lancé une première grande opération d'assainissement, mobilisant autorités locales et citoyens.



Un constat alarmant

Avant même le lancement officiel, le nouveau maire, Elhadj Momo Bangoura, a dressé un état des lieux préoccupant.

« Coyah croulait sous les ordures, entassées à de nombreux endroits et exposées à la vue de tous », a-t-il reconnu.

Face à cette situation critique,

une réunion d'urgence a été convoquée pour sonner la mobilisation générale et engager une dynamique durable.

Une mobilisation citoyenne

Le maire a insisté sur l'importance de l'implication de tous.

« Tout ce qu'on veut, c'est assainir la ville de Coyah, ensem-

ble, les jeunes, les femmes, tout le monde », a-t-il affirmé.

Cette opération se veut le point de départ d'une action pérenne, avec un engagement quotidien jusqu'à la fin du mandat.

Malgré la volonté affichée, les autorités locales se heurtent à un manque criant de moyens logistiques : absence de tractopelles, de camions de ramassage et même de dépôt officiel. Une situation qui complique la tâche des équipes sur le terrain. La mairie assure toutefois que cette campagne ne sera pas un événement isolé.

La réussite de cette transition éco-citoyenne repose sur l'engagement des habitants. Alsene Camara, président du quartier de Doumbouya Magbéya, salue ce premier « coup de balai » et promet d'accompagner pleinement la municipalité dans cette « œuvre sanitaire ».



Cependant, les autorités dénoncent le comportement de certains citoyens qui persistent à jeter leurs ordures dans les caniveaux ou refusent de s'abonner aux services de précollecte des PME. Pour le conseil municipal, ces pratiques nuisent à la collectivité et compliquent le curage des caniveaux.

Un appel pressant a donc été lancé à toute la population pour adopter un comportement civique exemplaire. Les habitants sont invités à gérer leurs déchets de manière responsable, en attendant le passage des équipes municipales. La police est également mobilisée pour sécuriser les zones nettoyées et dissuader les récalcitrants.

Lamine Sylla

Lansanaya Takoui

Un éboulement fragilise des habitations après de fortes pluies



Un éboulement survenu le 15 juillet à Lansanaya Takoui, secteur Palmaire, dans la commune de Tombolia, a provoqué d'importantes fissures sur plusieurs habitations. Si aucune perte en vie humaine n'est à déplorer, les dégâts matériels sont considérables et les habitants vivent sous le choc. Femmes et enfants, désormais sans abri, implorent l'aide des autorités pour trouver une solution à leur détresse.

Yattara Facinet, l'un des sinistrés, explique : « J'habite ici depuis 2002. Nous avons commencé à constater une forte vague d'eau de ruissellement depuis le bitumage de la route le long du rail. À l'origine, deux caniveaux avaient été construits

pour évacuer les eaux de pluie, mais l'entreprise en a réduit le nombre à un seul. Si l'État ne vient pas à notre secours, nous ne savons pas où aller. »

De son côté, Mohamed Salif Cissé, chargé des infrastructures de l'habitat au quartier Lansanaya Takhoi, a indiqué que le quartier s'est mobilisé après ce malheureux incident. Il a demandé aux victimes de fournir les documents relatifs à leurs parcelles : « Chacun a présenté ses papiers, sauf ceux qui vivent à l'intérieur du site. »

Il a également précisé qu'une maison effondrée a entraîné des dommages sur une centaine d'autres habitations.

Abdoulaye Keïta

Marché Konkoy (Kagbelen)

À la rencontre de Mariama Bah, bouchère !

La boucherie est un métier lucratif, mais les femmes y sont presque absentes, affirme la veuve Mariama Bah. Assise dans son atelier de négoce, Mariama Bah, mère de plusieurs enfants, raconte ses débuts.

« Une semaine après la prise du pouvoir par le CNRD en 2021, conduit par le Général Mamady Doumbouya, j'ai décidé de me lancer dans la boucherie pour aider mon mari. Un samedi matin, je me suis rendue à la grande boucherie moderne de KPC, à Kagbelen. J'ai expliqué ma volonté au chef de la boucherie, Ousmane Diallo, qui m'a acceptée et m'a confié pour la première fois 20 kilogrammes de viande », explique-t-elle.

Arrivée au marché de Konkoya, elle ouvre un petit espace pour le pesage.

« Quand mes amies venaient me voir, elles essayaient de me décourager en disant que ce métier était réservé aux hommes. Mais avec mon mari au chômage et mes deux fils contraints d'abandonner leurs études faute de moyens, j'ai fermé les yeux et j'ai continué », se souvient-elle.

Deux ans plus tard, son mari décède tragiquement dans l'effondrement d'un mur de la mosquée en construction.

« Tout ce que j'avais économisé pour acheter une parcelle



à Coyah est parti dans les frais des obsèques », confie-t-elle.

Mariama Bah évoque les aussi d'autres obstacles sur le terrain.

« Nos bœufs locaux n'ont pas le même poids que ceux du Mali. Les clients préfèrent la viande locale, plus tendre, mais elle rapporte moins. »

Elle pointe également du doigt la hausse du prix de la viande à 80 000 FG le kilo, qui détourne les consommateurs vers le poisson.

Malgré tout, elle souligne les bénéfices tirés de cette activité : Achat d'une parcelle à Bangouyah (Kindia) pour 35 000 000 FG, scolarisation de tous ses enfants; capacité à nourrir sa famille et projet d'ouverture d'un nouveau point de vente avant août pour attirer plus de clients.

« À chaque commande, nous gagnons 7 000 FG par kilo de viande. En plus, nos patrons nous laissent 2 à 3 kilogrammes de viande en intérêt. Tout ce que les hommes

C.R. Kouriah

Le Maire Kerfala Soumah libéré

La commune de Kouriah a traversé des moments de tension suite à l'interpellation de son nouveau maire, Kerfala Soumah, par la CRIEF concernant la gestion des marchés de la commune. Grâce aux médiations des uns et des autres, il a été libéré dans la nuit du lundi.

À son retour, les sages, les jeunes et les femmes de Kouriah ont exprimé leur joie et leur soulagement. Mamadouba Yattara, au nom des sages, a rappelé que le maire avait déjà œuvré pour la construction d'un collège, la réalisation de forages et la mise en place de marchés au bénéfice de la population. C'est pour ces actions qu'il avait été porté à la tête de la commune.

Le maire Kerfala Soumah a invité la population à l'unité, à la paix et à la cohésion sociale, afin de travailler ensemble pour le rayonnement de Kouriah. Il a insisté sur la fraternité et la solidarité comme piliers du développement.

De son côté, le conseiller communal Monsieur Ibrahima Laafo Diallo a appelé à la retenue et à la responsabilité collective. Il a souligné que les bruits et les divisions freinent le progrès, et a réaffirmé ses am-



bitions pour la commune/ : construction d'écoles, centres de santé et forages pour améliorer les conditions de vie de tous.

La commune de Kouriah rend grâce à Dieu pour la libération de son maire et réaffirme son engagement à œuvrer dans la paix et la cohésion pour un avenir meilleur.

Yakouba Traoré

Inondations à Sonfonia

Le non-respect du plan cadastral mis en cause

Les pluies diluviennes qui s'abattent sur Conakry et l'intérieur du pays continuent de provoquer d'importants dégâts matériels et humains. À Sonfonia centre 1, secteur mosquée, la situation est particulièrement alarmante : plusieurs concessions sont envahies par les eaux depuis plusieurs jours.

Selon les habitants, la construction partielle de la route dans ce quartier serait à l'origine de cette catastrophe. Les victimes pointent du doigt le non-respect du plan cadastral et l'aménagement inachevé des voies, qui ont modifié le chemin naturel des

eaux de ruissellement.

Mme Sylla, une résidente, témoigne : « Avant, après la pluie, l'eau suivait son chemin normal sans causer de dégâts. Mais depuis qu'ils ont bitumé les voies sans achever la partie qui traverse notre secteur, nous vivons ce problème. »

De son côté, Mme Diane Djinaba Sangaré décrit le calvaire quotidien : « Cela fait un mois que nous vivons dans cette situation. La nuit, nous ne dormons pas dès que la pluie menace. L'eau entre dans nos concessions, jusque dans les chambres. Nos objets sont endommagés et nous sommes exposés à des maladies, surtout les enfants et les femmes en-

ceintes. »

Face à cette détresse, la coordinatrice communale de l'ANGUCH de Sonfonia, Mme Cissé Hadja Fatoumata Diallo, s'est rendue sur le terrain pour identifier les familles concernées. Elle a précisé que quatre concessions, regroupant plusieurs ménages, sont touchées. Elle a assuré aux victimes que l'information sera transmise à ses supérieurs hiérarchiques.

En attendant une réponse des autorités, les habitants de Sonfonia vivent dans l'angoisse permanente des prochaines pluies, espérant que des mesures urgentes seront prises pour leur sécurité et leur bien-être.

Abdoulaye Keïta

**Lire
Horoya
c'est
bien, s'y
abonner
c'est
mieux**

Kakoulima

Le long du rail de la SBK nettoyé

À Kakoulima, dans la commune urbaine de Manéah, les citoyens se mobilisent chaque semaine pour débarrasser les ordures le long du rail de la SBK. Cette initiative locale vient renforcer la politique nationale d'assainissement, instaurée par le gouvernement guinéen à travers le ministère de l'Administration du territoire, qui prévoit une journée d'assainissement le dernier samedi de chaque mois.



Samedi 25 juillet, le chef de quartier, Kaba Bamba, entouré des chefs de secteurs, a donné le coup d'envoi de l'opération. Munis de brouettes, pelles et râteaux, les habitants ont nettoyé les abords du rail, où s'accumulaient des tas d'ordures obstruant le passage du train. L'objectif est clair : réduire les risques d'accidents ferroviaires liés à l'insalubrité.

M. Bamba s'est réjoui de la

forte mobilisation et a invité ses concitoyens à redoubler d'efforts pour montrer leur adhésion à la politique de développement engagée par le président de la République, Mamadi Doumbouya. Il a toutefois souligné les difficultés rencontrées, notamment le manque de matériels d'assainissement, en précisant que les nouvelles autorités ont promis d'y remédier. Par ailleurs, il a annoncé avoir rencontré des PME pour assurer

la collecte des ordures ménagères et a invité les imams ainsi que les chefs de secteurs à sensibiliser les citoyens afin qu'ils s'abonnent à ces services.

De son côté, Karamo Bella Diabi, l'un des doyens de la localité, a salué l'initiative et demandé aux autorités nationales d'installer des poubelles dans les carrefours pour mieux lutter contre l'insalubrité.

Abdoulaye Keita

Trafic de drogue

La police interpelle 16 personnes à Nongo

Dans le cadre de son opération baptisée « Ouragan », la Police nationale a mené, ce jeudi 23 juillet 2026, une descente dans le quartier de Nongo, ciblant des zones réputées pour le trafic et la consommation de drogues.



Au cours de cette opération, 16 personnes ont été interpellées ; 124 boules de chanvre indien saisies ; 16 plaquettes de tramadol, ainsi qu'un

paquet supplémentaire, découverts ; 2 plaquettes de Valium saisies ; 151 doses de shit et un sachet de résine de cannabis ont été retrouvés ; plusieurs

objets présumés utilisés pour la consommation de stupéfiants saisis.

Les personnes interpellées ont été immédiatement conduites au Commissariat central de Nongo pour les besoins de l'enquête, avant leur présentation aux autorités judiciaires.

À cette occasion, la Police nationale a réaffirmé sa détermination à poursuivre la lutte contre le trafic de stupéfiants et a invité les citoyens à signaler tout fait suspect en appelant le 117, son numéro vert.

Balla Yombouno

MCENI

Des cadres formés sur la gestion axée sur les résultats

Le ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de l'Innovation (MCENI) a lancé, du 13 au 17 juillet 2026, dans un complexe hôtelier de la place, un programme de formation destiné à son personnel dans le cadre du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique (DTfA/WARDIP).



Cette initiative, inscrite dans le Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest, vise à renforcer les compétences en gestion de projet axée sur les résultats (GAR).

L'expertise tunisienne, à travers Nefzi Sofien, a durant cinq jours, permis aux participants d'aborder les fondements de la GAR, la planification, le suivi de la performance, l'évaluation des projets publics et des applications pratiques.

Le projet intervient dans un contexte marqué par la rareté des ressources financières, la crise de confiance des citoyens et les exigences accrues des bailleurs de fonds, qui conditionnent désormais leur soutien à des preuves d'impact.

Avec cette formation, la Guinée entend moderniser son administration et inscrire ses politiques numériques dans une logique de transparence et de performance.

Entre autres thèmes développés au cours de la formation, le formateur a pointé le curseur sur la redevabilité et les indicateurs qui constituent un enjeu de transparence pour les projets publics

En effet, la question de la redevabilité s'impose aujourd'hui comme un pilier incontournable dans la gestion des projets publics en Guinée. À travers le programme MCEN/WARDIP, trois dimensions essentielles structurent cette exigence : institutionnelle, partenariale et citoyenne.

Sur le plan institutionnel, les organes de contrôle tels que le Parlement, la Cour des Comptes ou l'Inspection générale des finances jouent un rôle central. Audits annuels, rapports de performance et questions parlementaires permettent de vérifier l'utilisation des fonds et l'efficacité des actions menées.

La redevabilité envers les partenaires techniques et financiers (PTF) repose quant à elle sur des obligations contractuelles. Encadrée par les normes de la Banque mondiale, elle se traduit par des rapports trimestriels, des missions de supervision et des évaluations indépendantes. Ces mécanismes garantissent que les ressources allouées produisent les résultats attendus.

Enfin, la redevabilité citoyenne incarne la dimension démocratique de la transparence. Portails de données ouvertes, mécanismes de plaintes accessibles et consultations communautaires assurent aux bénéficiaires un droit de regard sur la gestion des projets et la qualité des services.

À ces dispositifs s'ajoute la nécessité d'indicateurs objectivement vérifiables (IOV). Ceux-ci permettent de mesurer concrètement les résultats. Un indicateur complet doit préciser la cible, la quantité, la qualité et le délai. Ainsi, au lieu d'objectifs vagues comme « améliorer la satisfaction des usagers », il s'agit de fixer des repères chiffrés et temporels, par exemple : « faire passer le taux de satisfaction de 45 % à 85 % en 12 mois ».

Une double légitimité

En combinant ces trois dimensions de redevabilité et en s'appuyant sur des indicateurs précis, les projets publics renforcent leur légitimité. Ils répondent à la fois aux exigences institutionnelles et aux attentes citoyennes, tout en consolidant la confiance des bailleurs.

La transparence devient ainsi non seulement une obligation, mais aussi un levier de mobilisation et de crédibilité pour l'action publique.

Jean-Marie Morgan

Gouvernance locale et Développement

L'ANAIM réaffirme son engagement auprès des nouvelles autorités communales de Kamsar, Kolabounyi et Boké

Ce mercredi 22 juillet 2026, une importante délégation de la Direction Générale de l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM) a entrepris une tournée de prise de contact et de félicitations auprès des nouvelles autorités communales de Kamsar, Kolabounyi et Boké, récemment élues. Une démarche proactive visant à consolider les liens historiques et à garantir un développement harmonieux et concerté à la base.



Conduite par l'Administrateur de l'Hôpital ANAIM de Kamsar, Dr. Kaba, accompagné du Médecin chef, du Chef de Département Communication et Relations Publiques et de plusieurs cadres de l'institution, cette délégation portait un message clair de la part du Directeur Général : l'ANAIM reste un partenaire indéfectible des collectivités locales.

Étape de Kamsar : La paix et la complémentarité comme moteurs du développement

La tournée a débuté à la mairie de Kamsar, où la délégation a adressé ses vives félicitations à la nouvelle équipe dirigeante, lui formulant des vœux de plein succès.

Prenant la parole au nom du Directeur Général, Dr. Kaba a rappelé que l'ANAIM s'est tenue aux côtés des populations tout au long du récent processus électoral, notamment lors de la vulgarisation du projet de la nouvelle Constitution.

« Bien que le cœur de métier de l'ANAIM soit l'aménagement des infrastructures minières, le bien-être des communautés demeure au centre de nos priorités. Le développement des infrastructures ne peut se faire sans la paix et la quiétude sociale », a-t-il souligné.

En retour, le Secrétaire Général de la commune a tenu à présenter la nouvelle équipe municipale tout en remerciant

l'ANAIM pour son accompagnement constant. Très honoré par cette visite, le nouveau Maire s'est dit entièrement disponible, comptant sur une franche collaboration. La rencontre s'est achevée par des prières et une photo de famille immortalisant ce nouveau départ.

Étape de Kolabounyi : L'achèvement de la Cité Minière au cœur des attentes

Dans la commune de Kolabounyi, l'accueil a été tout aussi chaleureux. Les échanges se sont inscrits dans la même dynamique de partenariat et de soutien mutuel.

Les nouvelles autorités locales ont saisi cette opportunité pour exprimer une attente forte de leur population : l'achèvement imminent du vaste chantier de la Cité Minière de Kolabounyi. Elles ont souligné que la finalisation de cette infrastructure majeure contribuera de manière significative au décollage socio-économique de la localité, offrant de nouvelles perspectives à ses habitants.

Étape de Boké : Un dialogue franc avec un partenaire historique

La mission s'est clôturée au chef-lieu de la région, à la mairie de Boké. La délégation de l'ANAIM y a réitéré son message : « Qui dit infrastructures, dit forcément communautés ». En félicitant le Maire pour la confiance que lui ont témoignée

les citoyens, la délégation a rappelé l'importance de la dimension sociale dans toute entreprise et a précisé que cette visite, au-delà de la Coordination

régionale existante, venait appuyer l'engagement direct de toute la Direction Générale.

Le Secrétaire Général de la mairie s'est réjoui de recevoir l'ANAIM, qualifiée de « partenaire historique de la région ». Face aux dynamiques parfois complexes et aux fortes attentes des populations locales, il a insisté sur la nécessité de mener des actions concertées, soulignant que la présence de cette délégation était extrêmement rassurante.

Dans la même lancée, le Maire de Boké a appelé l'ANAIM à s'impliquer davantage en tant que partie prenante essentielle, rappelant les liens historiques profonds qui unissent la région à l'institution depuis l'époque de l'OFAB.

« Nous souhaitons instaurer un débat franc et sincère pour prendre en compte les vérita-

bles besoins de nos communautés. Nous invitons l'ANAIM à être toujours plus proche des populations. De notre côté, nous privilégierons toujours le dialogue. Votre démarche d'aujourd'hui est une belle preuve de votre bonne foi », a conclu le Maire.

C'est sous le signe de l'espoir, scellé par des prières de bénédiction et une traditionnelle photo de famille, que la délégation de l'ANAIM a achevé cette tournée. Une journée qui prouve, une fois de plus, que l'ANAIM place l'humain et le dialogue au même niveau d'exigence que la réalisation de ses infrastructures.

département Communication et Relations Publiques / ANAIM S.A.

L'ANAIM S.A., bâtir aujourd'hui les infrastructures de demain.



N'zérékoré

Pose de la première pierre du futur musée et centre culturel

N'zérékoré, capitale de la Guinée forestière, a vécu, lundi 20 juillet 2026 un moment historique avec la pose de la première pierre du futur musée et centre culturel régional. La cérémonie, présidée par le ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Moussa Moïse Sylla, s'est déroulée en présence d'une forte délégation gouvernementale, des autorités locales et de nombreux acteurs culturels.



Érigé sur une superficie de 11 968 m², ce complexe muséal répondra aux standards internationaux et comprendra des galeries d'exposition permanente et temporaire, une bibliothèque, des salles de conférences, des ateliers, des espaces d'hébergement, des commerces et des espaces verts. L'ambition est claire : faire de N'zérékoré un pôle culturel et touristique majeur, tout en préservant le patri-

moine de la Guinée forestière.

Le maire de la ville, Germain Tavaguez Kolié, a salué l'initiative et invité la population à soutenir le projet.

« Ce centre sera le vôtre, il portera haut les couleurs de notre communauté. J'invite chacun de nous à en être le protecteur de demain », a-t-il déclaré.

De son côté, le ministre

Moussa Moïse Sylla a rappelé la décision du gouvernement de doter chacune des huit capitales régionales d'un musée et d'un centre culturel : « Aucun terroir ne sera laissé dans l'oubli. Chaque région disposera de son lieu de mémoire et de création. »

Il a également insisté sur la dimension nationale de ce projet, qui s'inscrit dans une politique de décentralisation

culturelle et de valorisation du patrimoine.

Au-delà de l'architecture, ce futur complexe se veut un levier de développement : sauvegarde du patrimoine, promotion du tourisme, renforcement de l'éducation culturelle et création d'opportunités économiques pour les populations locales.

La cérémonie a été marquée par des prestations artistiques mettant en lumière

la richesse culturelle de la Guinée forestière, offrant un avant-goût de la vocation du futur musée.

Avec cette première pierre, N'zérékoré ouvre la voie à un réseau muséal national qui ambitionne de préserver l'histoire et les traditions guinéennes, tout en les projetant vers l'avenir.

Thierno Amadou Diallo
Correspondant à
N'zérékoré

Patrimoine historique

Demande de restitution du Coran de Samory Touré

La Guinée a officiellement sollicité la France pour la restitution du Coran de l'Almamy Samory Touré, figure majeure de la résistance ouest-africaine face à la conquête coloniale. Conservé aujourd'hui dans les collections françaises, ce manuscrit aurait été saisi après la capture de Samory Touré en 1898, au terme de plusieurs années de lutte contre l'expansion coloniale.

Pour les autorités, il ne s'agit pas seulement de récupérer un objet ancien, mais de restaurer un lien entre les générations et une mémoire historique longtemps gardée à l'étranger. Samory Touré, fondateur de l'empire du Wassoulou, demeure une figure emblématique de la lutte contre la domination coloniale à la fin du XIX^e siècle.

Cette démarche rappelle celle de 1968, lorsque le président Ahmed Sékou Touré avait déjà demandé à la France le retour du Coran,

du sabre et du boubou de l'Almamy. Elle s'inscrit dans un mouvement plus large de réappropriation du patrimoine africain conservé hors du continent, au cœur du débat international sur la restitution des biens culturels acquis durant la période coloniale.

Le ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, a souligné à Paris la portée historique et symbolique de ce manuscrit : « Ce Coran est un fragment vivant de notre histoire, un témoignage de la pensée, de la foi et du par-

cours d'un homme qui a marqué la résistance africaine face à la colonisation. L'important est que ces objets puissent retourner à la maison. »

Au-delà du cas de Samory Touré, la Guinée entend poursuivre une politique de recherche et de valorisation de son patrimoine culturel conservé à l'étranger. Pour les autorités, la restitution constitue un acte fort de transmission mémorielle et de réaffirmation de l'identité culturelle nationale.

Ibrahima Sory Bangoura



Jeunesse et Sports

Le Gouvernement inaugure un centre de loisirs moderne à Wanindara

Mercredi dernier, le nouveau centre de loisirs de Wanindara dans la commune de Sonfonia a été inauguré sous une forte pluie qui arrose la capitale guinéenne. La cérémonie officielle a été présidée par le Premier ministre, Amadou Oury Bah, en présence des membres du Gouvernement, des autorités locales, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de nombreux jeunes.



Réalisée dans le cadre du programme Simandou 2040 avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), cette infrastructure moderne comprend un terrain de football, des vestiaires et un espace de restauration. Elle vise à offrir à la jeunesse un cadre propice à la pratique du sport, à la formation, à l'épanouissement et au renforce-

ment de la cohésion sociale.

À cette occasion, le représentant du PNUD, Hassan Bah, a salué l'engagement des autorités guinéennes en faveur de la jeunesse, rappelant les actions menées dans les domaines de l'emploi, du volontariat et des politiques publiques destinées aux jeunes.

Selon le ministre de la Jeu-

nesse et des Sports, Mamadou Cellou Baldé, la réalisation de cette infrastructure s'inscrit dans la première phase du programme Simandou 2040, qui prévoit notamment la construction de centres d'émergence, la modernisation des grandes infrastructures sportives nationales et le développement progressif de stades régionaux.

S'exprimant au nom du Président de la République, Mamadi Doumbouya, le Premier ministre a invité les jeunes de Wanindara à préserver cette infrastructure, symbole de l'engagement du Gouvernement à promouvoir l'inclusion, la paix et le développement du capital humain. Il a réaffirmé la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation d'équipements socio-éducatifs et sportifs sur l'ensemble du territoire afin d'offrir à chaque Guinéen les mêmes opportunités d'épanouissement et de réussite.

Alhassane Barry

Championnat d'Afrique de judo

Aminata Soumah remporte la médaille de bronze

Samedi 25 juillet 2026, au complexe sportif Mohammed V de Casablanca (Maroc), la Guinée a décroché une médaille continentale. Malgré la participation réduite à seulement deux athlètes, faute de soutien financier du ministère des Sports, le judo guinéen s'est illustré grâce à Aminata Soumah, qui a remporté la médaille de bronze en juniors (-52 kg).



Alors que 12 judokas (7 cadets et 5 juniors) étaient initialement préparés pour ce grand rendez-vous, seuls deux ont pu faire le déplacement, accompagnés de leur coach. Sur cinq combats disputés, Aminata Soumah en a remporté quatre et perdu un,

réalisant ainsi une performance remarquable qui lui a permis de monter sur le podium africain.

Ce résultat confirme sa progression fulgurante après ses précédents succès, notamment sa médaille d'or à l'Open de

Port-Louis (Île Maurice) et son parcours aux Jeux Africains de la Jeunesse. Grâce à cette régularité, Aminata Soumah s'impose comme l'un des plus grands espoirs du judo guinéen et assure une place de choix pour les prochaines échéances internationales.

Classement des médailles (-52 kg juniors filles)

Or : Amina Alaoui Cherifi (Maroc)

Argent : Emna Khalfaoui (Tunisie)

Bronze : Aminata Soumah (Guinée)

Bronze : Juliana Catumbila (Angola)

Maïmouna Fria Bangoura

CAN de Mini Football 2027

La Guinée avec le Cameroun, le Bénin et la Tanzanie

Le compte à rebours est officiellement lancé. Pays hôte de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Mini Football 2027, la Guinée connaît désormais ses adversaires. À l'issue du tirage au sort effectué, samedi 25 juillet à Conakry, le Syli Mini Football a été versé dans le groupe A aux côtés du Cameroun, du Bénin et de la Tanzanie.

Organisée dans la capitale guinéenne, la cérémonie du tirage a réuni les autorités du pays, les dirigeants de la World Minifootball Federation (WMF), de la Confédération africaine de Mini Football ainsi que les représentants des 24 nations qualifiées. Un moment fort qui marque le lancement officiel des préparatifs de cette compétition continentale que la Guinée ambitionne d'organiser avec succès.

Un défi sportif et organisationnel

Évoluant dans un groupe relevé mais à sa portée, le Syli Mini Football aura l'occasion, devant son public, de viser une qualification pour le second tour et de confirmer les progrès réalisés par cette discipline en Guinée.

Au-delà de l'aspect sportif, le pays entend également réussir le pari de l'organisation en offrant une compétition répondant aux standards internationaux.

Le président de la Fédération Guinéenne de Mini Football, Goudoussy Diallo, a insisté sur l'importance de cet événement.

« Accueillir 24 nations africaines est un immense honneur, mais aussi une grande responsabilité. Nous sommes prêts à relever ce défi avec détermination, professionnalisme et hospitalité », a-t-il déclaré.

Selon lui, cette CAN représente une opportunité unique de promouvoir durablement le Mini Football sur le continent tout en mettant en valeur le savoir-faire organisationnel de la Guinée.

« La CAN 2027 ne sera pas seulement une compétition sportive. Elle sera une vitrine de notre hospitalité, de notre culture et de notre capacité à organiser de grands événements internationaux », a-t-il ajouté.

Il a également appelé les institutions, les partenaires, les médias et l'ensemble de la population à se mobiliser pour faire de cette première CAN de Mini Football organisée en Guinée un succès collectif.

Une journée historique

Le vice-président de la Fédération Guinéenne de Mini Football, Malick Bah, a qualifié cette journée de moment historique pour la discipline : « Aujourd'hui est un jour historique pour notre discipline, pour notre fédération et pour notre pays. La Guinée a l'honneur d'accueillir cette étape majeure qui marque le début d'une nouvelle aventure sportive réunissant les meilleures nations africaines du Mini Football. »

Le gouvernement réaffirme son soutien

Présidant la cérémonie, le Premier

ministre, Amadou Oury Bah, a réitéré l'engagement du gouvernement à accompagner l'organisation de cette CAN.

Il a rappelé que le développement du sport constitue l'une des priorités du président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, qui considère le sport comme un puissant levier de cohésion sociale, de fraternité et du vivre-ensemble : « Le sport permet à notre jeunesse de se retrouver, de fraterniser et de construire quelque chose ensemble. »

Le chef du gouvernement a également salué la confiance accordée à la Guinée par les instances africaines et internationales du Mini Football, tout en félicitant les efforts du ministère de la Jeunesse et des Sports : « Nous mettrons tout en œuvre pour que le rendez-vous de janvier 2027 soit une réussite pour notre pays. »

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Cellou Baldé, a lui aussi assuré de l'engagement des autorités.

« La présence des représentants des 24 nations africaines témoigne de l'importance grandissante du Mini Football et de la confiance accordée à notre pays pour accueillir cette prestigieuse compétition », a-t-il affirmé.

Selon lui, le gouvernement travaillera en étroite collaboration avec les instances continentales et internationales afin d'offrir une compétition répondant aux exigences internationales. Il a également souligné que cette CAN sera une célébration des valeurs du sport, notamment le respect, le fair-play, la solidarité, l'excellence et l'unité entre les peuples africains.

Les groupes de la CAN de Mini Football 2027

Groupe A : Guinée, Cameroun, Bénin, Tanzanie

Groupe B : RDC, Kenya, Afrique du Sud, Libye

Groupe C : Ouganda, Gambie, Nigeria, Mauritanie

Groupe D : Tchad, Mali, Soudan du Sud, Côte d'Ivoire

Groupe E : Burkina Faso, Maroc, Sierra Leone, Ghana

Groupe F : Sénégal, Soudan, Île Maurice, pays invité

Le tirage au sort a désormais fixé les contours de la compétition. D'ici janvier 2027, la Guinée devra relever un double défi : réaliser un parcours convaincant sur le terrain et offrir une organisation exemplaire. Une réussite qui pourrait durablement inscrire Conakry parmi les grandes places du Mini Football africain.

Fatoumata djiwo diallo



CREDIT
MONEY

**Le moment
où tu réalises
que tes projets
sont enfin financés
grâce au **CRG**.**



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 020 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

